

---

---

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 avril 2022

---

---

Absents : M. VALLAT Patrick, Mme HEBRE Emmanuelle,

Pouvoir : Mme. MAHE Catherine donne pouvoir à Mme DUFONT Marie-Chantal,

Secrétaire de Séance : M. DELIAS José

Le Conseil Municipal, adopte l'ordre du jour à l'unanimité

Arrivée de M LOISEAU Stéphane à 20 H 35

Le compte rendu de la séance du 30 mars n'a pas été finalisé pour être présenté au vote ce soir.

1) Affectation du résultat (budget commune)

M Delahaye, adjoint aux finances présente le résultat de l'exercice 2021. Il rappelle les différents reports sur l'exercice 2021 en section d'investissement et de fonctionnement. Il évoque le résultat des restes à réaliser de la section d'investissement. Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. L'affectation de résultat se décompose comme suit : il est proposé une affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) de 310 963,46 euros, et de l'excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) de 213 884,22 euros.

Le maire propose de mettre aux voix cette délibération qui est adoptée à l'unanimité.

2) Vote des taux d'imposition

Il est rappelé au conseil municipal qui a reçu la proposition de délibération et la prévision des recettes fiscales transmises par la direction des finances publiques qui retrace les différents impôts perçus par la collectivité et les dotations de compensation versées par l'Etat. La commune a fait le choix de maintenir les taux sur l'exercice 2022. Il est rappelé que la loi de finance a voté une augmentation des bases de 3,4 %.

Le maire propose de mettre aux voix la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

3) Vote du Budget primitif (budget commune)

Monsieur Delahaye présente le budget primitif 2022, les élus ayant reçu les documents de présentation du budget primitif 2022, l'annexe retraçant individuellement les subventions aux associations et au CCAS.

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 2 031 066,22 euros. La section de fonctionnement regroupe les charges à caractère général qui permettent d'assurer le fonctionnement au quotidien de la collectivité, les dépenses de personnel, les subventions aux associations, et les contributions aux différents organismes qui assistent la collectivité dans sa gestion quotidienne.

Les recettes comprennent la fiscalité directe locale, les dotations de l'état, les domaines et services. La section de fonctionnement 2022 dégage un autofinancement de 402 350,22 euros qui servira à financer les investissements de la commune. Il est à noter que la commune a intégré des dépenses imprévues dans son budget 2022 pour faire face à une conjoncture jugée instable au niveau économique et international.

La section d'investissement se compose en dépenses et en recettes, des opérations financières (remboursement d'emprunts), les opérations d'équipements (investissement de la commune), des subventions obtenues pour les projets d'équipement.

Les restes à réaliser :

## DEPENSES

ARTICLE/ OPERATION	INTITULE	Crédit prévu au niveau du chapitre	A inscrire en Reste à réaliser
Op 407/Article 2158	Salle des fêtes	18 750,00	3 419,45
Op 142/Article 2315	Aménagement du bourg	949 583,00	470 576,30
Op 143/Article 2151	Grenord aménagement	21 100,00	14 212,61
Op 146/Article 2183	Ecole plan de relance numérique	22 526,00	21 065,93
		<b>TOTAL</b>	<b>509 274,29</b>

## RECETTES

CHAPITRE/ARTICLE	INTITULE	Crédit prévu au niveau du chapitre	A inscrire en Reste à réaliser
13151	GFP de rattachement	23 400,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	15 055,00	15 055,00
1323	Départements	127 800,00	112 800,00
1328	Autres	2 450,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	239 142,00	154 184,06
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	407 847,00	282 039,06

SERVICE	N° opération	Imputation comptable	TYPE D'INVESTISSEMENT	COÛT TTC
Salle des fêtes	Opération 0407	21318	Toiture salle des fêtes	12 000,00
City park	Opération 0620	2315	Aménagement d'un city park	66 015,00
Equipement technique	Opération 0621	21571	Acquisition balayeuse aspiratrice	80 000,00
Etudes	Opération 0318	2031	Réhabilitation gymnase	12 000,00
Aménagement du bourg	Opération 142	2315	Aménagement du bourg	499 144,80
Voirie	Opération 0433	2151	Voirie rue Jean de la Quintinie	60 000,00
		2151	Voirie rue des grandes vignes	12 000,00
Immeuble	Opération 0304	21318	Travaux toitures immeuble rue nationale	30 000,00
Eglise	Opération 0374	21318	Travaux sanitaires église Saint Pierre	6 000,00
Mil club	Opération 0481	21318	Travaux sécurité sur bâtiment mil club	12 000,00
Tx terrain camping	Opération 0535	2128	Aménagement pour camping-car park	24 000,00
Ecole	Opération 146	2184	Mobilier	3 805,00
		2188	Autres (talkie-walkie)	8 640,00
Cimetière	Opération 147	21316	Columbarium - jardin souvenir	5 415,00
		21316	Mur du cimetière	13 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>844 019,80</b>

Le remboursement des emprunts s'élève à 78 700,00 euros

Les prévisions totales de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de 1 515 722,32€. L'emprunt nécessaire pour équilibrer le budget s'élève à 340 604,58 euros.

Après échange, le maire propose de mettre aux voix la délibération approuvant le budget primitif 2022. Adopté à l'unanimité.

#### 4) Affectation du résultat (budget Assainissement)

M Delahaye présente le résultat de l'exercice 2021. Il rappelle les différents reports sur l'exercice 2021 en section d'investissement et de fonctionnement. Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. L'affectation de résultat se décompose comme suit : il est proposé d'affecter l'excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) de 43 862,25 euros.

Après échange, le maire propose de mettre aux voix la délibération d'affectation du résultat. Adopté à l'unanimité.

#### 5) Vote du Budget primitif (budget assainissement)

Monsieur Delahaye présente le budget primitif 2022. Les élus ayant reçu les documents de présentation du budget primitif 2022.

Les prévisions totales de la section de fonctionnement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de : 172 495,25 euros. La section de fonctionnement se compose des recettes liées à l'activité, les transferts au compte de résultat des subventions. En dépense les amortissements des équipements, les intérêts de la dette et le virement à la section d'investissement pour un montant de 65 185,78 euros.

Les prévisions totales de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et recettes à la somme totale de : 399 593,00€. La section d'investissement supporte les travaux de réseaux de la rue Souchet et une étude sur les réseaux d'eaux usées et des eaux pluviales.

Après échange, le maire propose de mettre aux voix la délibération approuvant le budget primitif 2022. Adopté à l'unanimité.

Informations diverses :

Le maire a sollicité les élus pour la tenue du bureau pour les élections présidentielles 2022. La composition du bureau a été établie pour le 2ème tour du 24 avril 2022.

La séance est levée à 22 h 45

CHABANAIS, le 15 avril 2022

Secrétaire de Séance

Le Maire

Monsieur Délias José



Le Maire



**Michel BOUTANT**

